



Nuisances sonores permanentes

Par **Marishka35**, le **05/05/2024** à **18:16**

Bonjour,

Je me tourne vers vous aujourd'hui car je rencontre un problème de nuisances sonores constantes qui impactent grandement ma qualité de vie. Depuis un certain temps, je suis confronté à des bruits provenant à la fois de mes voisins du dessus et du magasin situé à côté de chez moi.

Les bruits émanent principalement des pas lourds et des grincements de parquets fréquents en provenance de l'appartement au-dessus du mien, faisant trembler tout mon appartement, me réveillant en sursaut en plein milieu de la nuit, etc. Les voisins n'étaient pas présents lors de mon emménagement, et ne sont revenus que 6 mois ensuite, ce qui explique pourquoi je m'y suis installé. J'ai déjà essayé de dialoguer avec eux (notamment lorsque la dame passait l'aspirateur à 23h), ils me disent qu'ils vont faire attention mais rien ne change.

De plus, juste à côté de ma chambre, le local de stockage du magasin voisin est également une fréquente source de bruit, avec des livraisons matinales, des bruits de monte-charge, transpalette.. qui perturbent régulièrement mon quotidien. Je suis conscient que le bruit fait partie de la vie en communauté, mais ces perturbations sont devenues excessives et affectent ma santé mentale et ma capacité à me reposer, malgré l'utilisation de boules quies pour dormir, et le port quasi permanent d'un casque à réduction de bruit.

Je me tourne donc vers vous pour recueillir des conseils et des recommandations sur la manière de gérer cette situation. Existe-t-il des recours légaux que je pourrais envisager ? Ou des stratégies de médiation que je pourrais mettre en œuvre pour résoudre ce problème de manière amiable ?

Je précise que je regarde déjà régulièrement pour déménager, mais vivant à Paris, il est très compliqué de trouver avec l'approche des jeux Olympiques. Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Par **Marck.ESP**, le **05/05/2024** à **18:34**

Bienvenue sur Legavox

Etes vous propriétaire ou locataire ?

Si vous êtes locataire, c'est au bailleur d'intervenir auprès des propriétaires des lieux générant des nuisances sonores.

Par **Marck.ESP**, le **05/05/2024** à **19:15**

PS/

Je vois que vous aviez déjà, il y a peu de temps, émis un sujet sur les nuisances concernant des pigeons et le professionnel, cela est-il réglé ?.

https://www.legavox.fr/forum/immobilier/locations/locataires/invasion-pigeons-quel-recours-possible_161276_1.htm

Par **Marishka35**, le **06/05/2024** à **15:42**

Bonjour @[Marck.ESP](#)

Merci pour votre réponse à nouveau, concernant les autres nuisances que je rencontre (pigeons), cela n'est pas encore réglé malheureusement. Mon agence / propriétaire devait revenir vers moi concernant un problème d'humidité, dans l'attente je n'ai pas encore fait la démarche de contact sur le sujet par crainte de ne pas être traité favorablement. Je vous remercie pour votre suivi